



# Invitation à Conférence de Presse

## Lundi 18 Novembre 2019 à 10h

Notteville-lès-Rouen, le 13 novembre 2019.

Le Comité de Vigilance Ferroviaire de Normandie a pris en compte les éléments concernant le futur Plan de Transport des dessertes ferroviaires en Normandie, donnés par le Président du Conseil Régional à l'occasion d'un rassemblement des associations d'usagers le 14 octobre 2019, ainsi que des évolutions annoncées le 30 octobre 2019.

Ce plan de transport est annoncé par l'entreprise SNCF comme définitivement finalisé ce lundi 18 novembre 2019, pour une application en l'état au 14 décembre de cette année.

Or, plusieurs sujets continuent d'interpeller l'ensemble des voyageurs normands... Plusieurs associations d'usagers et élus politiques de proximité n'ont en effet trouvé aucune réponse à leurs interrogations et propositions.

Sur le transport ferroviaire public normand, en effet, le compte n'y est toujours pas !

**1>** Ce projet d'offre de Transport met l'accent sur une desserte qui s'accroît concrètement le week-end, et particulièrement le Samedi, sur les grands axes, mais qui globalement diminue (ou au mieux stagne) la semaine.

Globalement, l'offre de Transport favorise les grandes métropoles, au détriment des moyennes et petites Gares. Ainsi, beaucoup de gares voient leur nombre de dessertes diminuer énormément :

- Ligne Le Havre / Paris : Bréauté, Fécamp, Yvetot, Motteville, Barentin, Pavilly, Malaunay, Maromme, Notteville-Lès-Rouen, St Etienne du Rouvray.
- Ligne Cherbourg/Caen/Paris : Lison, Le Molay, Bayeux, Audrieu, Bretteville, Lisieux, Bernay, Serquigny, Evreux.

Certaines dessertes disparaissent comme Bolbec-Nointot, Virville-Manneville, Saint Martin du Vivier, Ecouché, Saint Pierre du Vauvray. D'autres ont déjà été menacées de fermeture à court terme, comme Foucart-Alvimare, Pont de l'arche, ...

**2>** La question de l'allongement du temps de parcours entre Paris et Rouen est aussi un sujet majeur qui va détériorer les conditions de voyage des usagers. Plus de 12 minutes ajoutées aux 1h10 existant aujourd'hui, donc plus de 22 minutes par rapport aux horaires d'avant 2015.

Certains travaux, ne durant que 6 mois représenteraient un délai supplémentaire de 4 minutes. A savoir, qu'il s'agit d'une reprise de travaux externalisés il y a 2 ans.

D'autres travaux pour la construction de la ligne EOLE représenteraient 3 minutes.

Et, il existe près de 5 minutes que nous identifions aujourd'hui comme étant une marge de régularité mise en place par la SNCF ???

Ces temps supplémentaires pourraient donc être largement réduits !

**3>** La tarification spécifique TER Normandie est déconnectée de la tarification nationale appliquée sur le réseau SNCF. Cela pourrait engendrer de fortes augmentations du prix des billets pour les voyageurs effectuant un trajet au-delà des frontières normandes.

De plus, il semble que l'entreprise SNCF voudrait faire varier les prix des billets sur les trains (Yield management).

Les plus utilisés (trains de pointe) verraient alors leur prix fortement augmenter !

Enfin, la SNCF a décidé nationalement d'instaurer une tarification majorée à bord des trains. La Région Normandie, sous la pression des associations, a obtenu de la SNCF au niveau régional, que le tarif guichet soit appliqué à bord des trains lorsque la gare n'est pas équipée de moyens de vente.

Or, aujourd'hui, nous constatons que ce tarif est difficilement délivré, à cause d'une procédure complexe pour les contrôleurs.

En l'absence de vente en gare, nous exigeons que ce tarif soit systématiquement appliqué !

**4>** Nous sommes également opposés à la volonté de la Direction de la SNCF, validée par le Conseil Régional, de réduire le réseau de distribution classique de la vente des billets (guichets), faisant état d'évolution des « clients » via les plateformes numériques, alors que la vente au guichet reste la plus utilisée, représentant près de 75% du chiffre d'affaires des différentes gares.

**5>** Enfin, il existe de fortes inquiétudes sur la robustesse de ce nouveau plan de transport, notamment sur le "roulement" des rames matérielles, avec la problématique d'un matériel vieillissant et une arrivée lente des nouveaux matériels (OMNEO, REGIO 2N).

Des questions se posent aussi sur les capacités de transport sur les périodes de pointes.

D'autant que sur l'axe Paris-Caen-Cherbourg, la SNCF prévoit la suppression d'une voiture, soit 82 places, sur chaque train.

De même, certaines gares intermédiaires ne seront plus connectées en train direct, obligeant les voyageurs à une rupture de charge, et un report vers des trains « omnibus ». Cela fragiliserait leur voyage, car : 1- vais-je avoir mon train en correspondance ? 2 – Vais-je trouver une place dans un train avec moins de capacité et plus de monde en correspondance ? 3 - allongement de mon temps de parcours !

**Aussi, nous vous invitons à une conférence de presse le lundi 18 novembre 2019, dans nos locaux, au 1, rue de la gare, bâtiment I, 76300 Sotteville-lès-Rouen, à partir de 10h jusque 12h.**

Pour le Comité de Vigilance Ferroviaire de Normandie,

M. Christophe CALLAY

M. Mathieu VILELA

M. Samuel HUGUERRE

tél : **09.63.67.18.36**

mèl : [vigilance.ferroviaire.normandie@gmail.com](mailto:vigilance.ferroviaire.normandie@gmail.com)